

**DECISION N° 119-2023**

**portant validation de la proposition de la société SAGA Ingénierie pour la réalisation d'une étude structure**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la commande publique,  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis de la société SAGA Ingénierie en date du 18 avril 2023 portant sur la réalisation d'une étude structure du mur de soutènement du parking de la gare

**DÉCIDE :**

De valider la proposition de la société SAGA Ingénierie pour la réalisation d'une étude structure du mur de soutènement du parking de la gare pour un montant de 38 250 €, correspondant aux missions G2 AVP et G2 PRO